



Club Omnisports et Culturel des Écureuils
11 rue Jacques Blicck
BP 16 - 33380 Marcheprime

Compte-rendu de la réunion du Bureau du COCDE du 24/11/2015

Présents :

Jean-Bernard VIGNACQ : Président

Sophie DEBORD : Trésorière

Rodolphe FRADIN : Secrétaire

Christophe LORRIOT : Secrétaire adjoint & correspondant assurances

La séance est ouverte par le Président :

Le premier point abordé est celui de la couverture Assurance des associations qui ne sont pas couvertes par une licence assurances. Exemple : EMS qui n'a pas de Licence Assurance, les activités ne sont pas couvertes par la Responsabilité Civile du COCDE.

Coté UFOLEP, la licence Assurance serait obligatoire pour couvrir les activités des adhérents de l'EMS.

Christophe LORRIOT a pris contact avec la MAIF pour avoir une alternative à cette licence assurance

Point sur les adhérents :

486 Adhérents dont 117 enfants, 50% des adhérents sont de moins de 18 ans, 61% de féminine.

Jujitsu a effectué une belle reprise.

Pour les Subventions 2016 : Le président propose de faire une demande globale au conseil générale au nom de l'association.

Un point est fait sur la Préparation de l'AG. Le CA est prévu le 02/12

Proposition d'Ordre du jour pour l'AG :

- Allocution du président
- Rapport et bilan moral 2014/2015
- Approbation du bilan moral 2014/2015
- Présentation du bilan financier du club et consolidé du COCDE et approbation
- Appel à candidature pour remplir les postes suppléant
- Question Divers
- Clôture de l'AG par un verre de l'amitié

La convocation est à envoyer via les sections. La convocation et la procuration seront préparées par la secrétaire du COCDE.

La trésorières du COCDE présente un premier point de situation sur le bilan financier du COCDE et le bilan financier consolidé des sections.

La boîte postale :

Anticipation 2016 /2017

Le cout de la boîte postale est de 82,80€ / An. Si le Bureau de Poste venait à fermer complètement à Marcheprime, il faudrait alors aller chercher le courrier à Biganos.

Point sur l'intérim du secrétariat COCDE :

Un contrat CDD a été réalisé sur la base de 2 mois à 8 heures /semaine.

Contrat Santé :

La démarche a été assurée, on est en attente des retours éventuels. Le contrat de Santé sera proposé via le CIC, avec une prise en charge à 50 %. Des Cas de dispense sont prévus.

Formation aux premiers Secours :

Pour des questions d'assurance, la protection civile, est dans l'obligation d'effectuer la formation dans ses locaux. Celle-ci aura lieu le 16 janvier 2016, à l'adresse suivante :

Protection civile - Formations

1 rue Jean Zay

33380 BIGANOS

Le président clôture la séance du bureau du COCDE.

Pour le président,

Les secrétaires

Christophe LORRIOT et Rodolphe FRADIN